

**COLLEGE
LA DURANTIERE**

17 rue Baptiste Marcet
44100 NANTES

Téléphone : 02.51.80.60.40
Télécopie : 02.51.80.60.44

Adresse électronique :
ce.0441608J@ac-nantes.fr

Dossier suivi par **CPE**

DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

(AIDE AUX DEVOIRS)

Niveau 6^e – 5^e – 4^e – 3^e

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Le collège propose le dispositif « devoirs faits » sur 3 jours de la semaine et selon les horaires indiqués dans le tableau ci-dessous.

Seuls les élèves terminant les cours à 16h peuvent s'inscrire en S3.

Trois sessions sont proposées aux élèves dans l'année :

.1^{re} session : du 28 septembre au 18 décembre 2020 (10 semaines).

.2^e session : du 4 janvier au 19 février 2021 (7 semaines).

.3^e session : du 8 mars au 18 juin 2021 (13 semaines).

	LUNDI	MARDI	JEUDI
Devoirs faits	16h05 à 17h00 (S3)	16h05 à 17h00 (S3)	16h05 à 17h00 (S3)
	17h05 à 18h00 (S4)	17h05 à 18h00 (S4)	17h05 à 18h00 (S4)

LES OBJECTIFS VISÉS POUR VOTRE ENFANT :

- Lui offrir un cadre de travail serein et en plus petit effectif.
- L'aider à faire ses devoirs et à réviser ses leçons vues en classe (reformulation de consignes, aide méthodologique pour les plus jeunes, préparation de contrôle, aide à la préparation des diplômes...).
- Lui faire connaître et intégrer les bons réflexes scolaires pour gagner progressivement en autonomie.

LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

- Aide qui repose sur la base du volontariat des élèves et des familles.
- Adhésion et engagement de la famille et de l'enfant.
- Respect des accompagnateurs et des lieux (le règlement intérieur s'applique partout).
- Ponctualité, Assiduité et Investissement des élèves inscrits (présence obligatoire).
- Toute absence prévue doit être signalée sans délai par la famille au bureau de la vie scolaire.

Le Principal, F. DIBON

3^e session : du 8 mars au 18 juin 2021

(13 semaines)

Partie à remettre obligatoirement au Professeur Principal ou à déposer au bureau de la Vie Scolaire au plus tard le **lundi 15 février**

Je, soussigné(e) , M./Mme responsable légal(e) de

NOM ELEVE : Prénom : Classe :

souhaite que mon enfant participe à la 1^e session du dispositif « DEVOIRS FAITS ».

DEVOIRS FAITS (mettre une croix dans les cases de votre choix)

<i>Jours</i>	<i>Horaires</i>	DE 16H05 À 17H00 (S3)	DE 17H05 À 18H00 (S4)
LUNDI			
MARDI			
JEUDI			

NOTEZ BIEN

Afin de satisfaire le plus grand nombre de collégiens, nous serons peut être amenés à modifier et réduire votre demande. Une confirmation d'inscription par écrit sera remise à l'élève.
Seuls les élèves terminant les cours à 16h peuvent s'inscrire en S3.
Votre enfant devra suivre le mode de fonctionnement fixé par les intervenants et être assidu pendant toute la session (lire l'encadré ci-dessous).

LES OBJECTIFS VISÉS POUR VOTRE ENFANT :

- Lui offrir un cadre de travail serein et en plus petit effectif.
- L'aider à faire ses devoirs et à réviser ses leçons vues en classe (reformulation de consignes, aide méthodologique pour les plus jeunes, préparation de contrôle, aide à la préparation des diplômes...).
- Lui faire connaître et intégrer les bons réflexes scolaires pour gagner progressivement en autonomie.

LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

- Aide qui repose sur la base du volontariat des élèves et des familles.
- Adhésion et engagement de la famille et de l'enfant.
- Respect des accompagnateurs et des lieux (le règlement intérieur s'applique partout).
- Ponctualité, Assiduité et Investissement des élèves inscrits (présence obligatoire).
- Toute absence prévue doit être signalée sans délai par la famille au pôle éducatif de la vie scolaire.

Fait à, le

Signature du responsable légal